

Organisation de la poste aérienne (transport des lettres)

(s) C.A. 17. 3.43 10 V

Organisation de la poste aérienne (transport des lettres)

17 mars 1943

1138

[The body of the document contains several paragraphs of extremely faint, illegible text. The text is too light to be accurately transcribed.]

Question V - Projets

Construction d'un autorail de 300 Ch.

Poste aérienne

(s) P. 10

M. TIRARD - Je voudrais demander quelques précisions sur l'état d'avancement des négociations avec la Poste en ce qui concerne le projet de poste aérienne. La Poste envisage-t-elle également de transporter des voyageurs ?

M. LE BESNERAIS - Non. Elle assurerait exclusivement des transports postaux.

M. BERTHELOT - Les horaires prévus n'ont été établis qu'en fonction des besoins de la Poste.

M. LE BESNERAIS - Le projet des P.T.T. repose sur les bases suivantes : A l'heure actuelle, pour les grandes relations, le tri est fait de nuit dans des wagons-poste par les ambulants. C'est une opération très onéreuse mais qui est pour le moment indispensable parce que les lettres étant postées de jour et devant être distribuées le lendemain, il faut bien faire le tri pendant la nuit et on profite pour cela du temps du parcours. Avec l'avion, qui permet un acheminement plus rapide, on peut envisager une autre solution : faire le tri avant le départ de Paris qui aurait lieu vers minuit avec arrivée vers 3 ou 4 h. du matin au point d'éclatement - à ce moment assurer la répartition du courrier par automobile, par chemin de fer ou par automotrice. Nous ne connaissons pas exactement les détails de ce projet, mais il paraît se défendre. Sans doute, y perdrons-nous les recettes provenant de l'acheminement des wagons-poste. Mais nous conserverons le transport des paquets. D'autre part, il ne faut pas oublier que l'acheminement des wagons-poste constitue, au point de vue du tracé des trains voyageurs, une très lourde sujétion. Les besoins de la Poste sont presque toujours exactement opposés à ceux du voyageur. Aussi sommes-nous toujours en

discussion avec elle pour tracer la marche de ceux de nos trains auxquels  
doivent être incorporés des wagons-poste.

M. TIRARD - Nous serons tenus au courant de cette question ?

M. LE BESNERAIS - Certainement.

.....